

FORMATION A LA SECURITE GESTUELLE

PUBLIC ET PRE- REQUIS :

- Personne dont l'activité professionnelle comporte des manutentions manuelles
- Aptitude médicale selon les poids

OBJECTIFS :

Amener les stagiaires à exécuter des manœuvres de manutention en toute sécurité afin de diminuer les accidents corporels ainsi que de définir les situations dangereuse pour sa santé et rentrer dans une démarche de compétence nouvelle.

PRINCIPE D'ACTION :

Prise en compte d'un groupe de personnes auquel il conviendra de faire comprendre l'activité physique en les initiant aux phénomènes SECURITE et PREVENTION des ACCIDENTS du TRAVAIL : SENSIBILISATION et ADAPTATION.

METHODES PEDAGOGIQUES :

- Axées sur le vécu des personnes et leurs besoins spécifiques,
- Liaison permanente entre la PRATIQUE et la THEORIE,
- Mise à disposition d'une aire suffisante pour les exercices pratiques ainsi que d'une salle de réunion,

SANCTION :

- Attestation de participation

THEORIE : 3.5 Heures

- Pourquoi une formation gestuelle ?
- Les risques d'accidents du travail
- Siège des lésions sur le corps humain
- Protections individuelles
- Mécanique Humaine : squelette humain, muscles, colonne, vertèbres
- Etude des principes de sécurité physique
- Etude des principes d'économie de l'effort
- Application hors cadres professionnelles

PRATIQUE : 3.5 Heures

- Manipulation de différentes charges
- Application des principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Utilisation de matériels auxiliaires de manutention
- Manutention collective : coordination, synchronisation
- Visite des postes de travail pour difficultés d'application des principes